

RÉCUPÉRATION DE BOUCHONS DE LIÈGE

C'est avec joie que nous vous informons que la municipalité est désormais un site de **récupération de bouchons de liège**, en partenariat avec l'entreprise **ReCork** (<https://recork.org/ca/en>)

Cette entreprise **réutilise le liège afin d'en faire différents objets** : semelles de souliers, bloc de yoga et plaque de traction pour planche de surf.

Ceci s'inscrit dans l'objectif d'améliorer notre efficacité en termes de matières résiduelles, car saviez-vous que les bouchons de liège **ne sont pas acceptés** dans le bac de récupération !



Cette bonne nouvelle est en parfait accord avec le programme 3-2-1-0 de la MRC d'Argenteuil, dont l'objectif global est zéro gaspillage. Ainsi, pour tous ceux qui n'ont plus d'idées et de projets pour donner une 2^e vie à ces bouchons, venez les déposer dans la boîte appropriée à l'hôtel de ville.

Enfin, **un petit rappel** à l'effet que la municipalité est déjà un site de **récupération des crayons non fonctionnels, brisés ou inutilisés, de batteries déchargées et d'appareils cellulaires.**

PATRIMOINE

Il nous fait plaisir de vous annoncer que la municipalité est à mettre sur pieds un Comité Patrimoine. De façon non limitative, ce comité aura pour mandat d'informer les citoyens sur les bijoux patrimoniaux présents dans la municipalité et d'accompagner les propriétaires qui souhaitent rénover leur bâtiment patrimonial.

Si le patrimoine vous intéresse et que vous souhaitez devenir membre du comité, n'hésitez pas à communiquer avec Andrée-Ann LaRocque au alarocque@mille-isles.ca

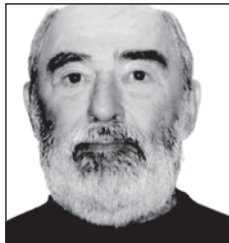
HORAIRE DE LA PATINOIRE (selon la météo)

Horaire	10 h à 13 h	13 h à 15 h	15 h à 17 h	17 h à 19 h	19 h à 21 h
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	Hockey	Patin libre
Vendredi	Fermé	Fermé	Fermé	Patin libre	Hockey
Samedi	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre
Dimanche	Hockey	Patin libre	Hockey	Fermé	Fermé



HORAIRE DE LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE 4 au 8 mars 2019

Horaire	10 h à 13 h	13 h à 15 h	15 h à 17 h	17 h à 19 h	19 h à 21 h
Lundi	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey
Mardi	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre
Mercredi	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey
Judi	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre
Vendredi	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey



MOT du MAIRE

Édition février 2019

J'espère que la période des fêtes vous a été agréable. En 2019, je vous souhaite de la santé, une multitude de petits bonheurs et que vos projets se réalisent.

Parlant de projets, je vous invite à prendre connaissance de ce qui suit et à nous faire connaître votre intérêt à ce qu'ils se réalisent.

Lors de la séance extraordinaire du 5 décembre 2018 pour l'adoption du budget, j'ai eu l'opportunité d'expliquer aux personnes présentes l'impact des choix passés sur les orientations contemporaines dévolues aux municipalités du Québec.

Mille-Isles avait peu investi dans ses infrastructures. Les données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation démontrent que la municipalité en 2017 avait une dette totale à long terme de 0,47 \$ par 100 \$ de la richesse foncière uniformisée alors que la dette moyenne des municipalités de la MRC s'élève à 1,46 \$. Elle se chiffrait à 1,82 \$ pour la région administrative des Laurentides. Dû à notre faible endettement, le ministère considère que Mille-Isles est une municipalité riche, ce qui a pour effet de nous pénaliser en ce qui a trait à certaines aides gouvernementales.

Donc, la réalité impose à la municipalité de rattraper le manque d'investissement dans nos infrastructures immobilières et nos services à la population, de manière équitable pour tous, tout en maintenant notre objectif de respecter le plus possible la capacité de payer de chacun.

La direction générale et le conseil ont consacré temps et énergie à élaborer le budget 2019 afin de répondre adéquatement aux obligations collectives tout en maintenant l'objectif d'un mieux-être individuel.

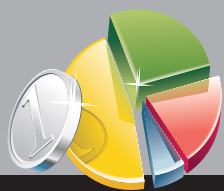
Nous voulons faire cheminer certains projets qui nous apparaissent prioritaires et pour lesquels nous sollicitons votre participation : la sauvegarde du Maple Grove, des modifications aux règlements afin de rétablir l'usage fermette sur le territoire et restreindre la location d'habitation à des fins touristiques font partie de nos préoccupations. Le développement d'une vision de l'avenir de la municipalité qui serait axé vers la création d'une oasis de paix dans le brouhaha du développement récréotouristique autour de vous. Mille-Isles organiserait son développement sur le bonheur de vieillir et dans une approche novatrice d'un milieu de vie d'entraide et de soins pour les aînées, jumelé à un CPE favorisant l'établissement de jeunes familles et facilitant les échanges intergénérationnels.

Ainsi le passé pourrait être garant de l'avenir. Les personnes œuvrant pour ces individus, aînés et enfants, découvrirait un environnement physique et humain des plus attrayants. Cette vocation municipale générerait des emplois. Elle assurerait un développement communautaire et économique. Elle contribuerait au maintien de la grande majorité du territoire municipal en espace naturel comme le prévoit présentement le schéma d'aménagement de la MRC et la réglementation municipale. Cette vocation novatrice de Mille-Isles la placerait à l'avant-garde de la lutte aux changements climatiques. Le conseil fera dans un premier temps l'inventaire des possibilités de réalisation. Des approches auprès de la MRC seront faites en vue de s'assurer que le schéma d'aménagement nous permette d'installer ce projet dans l'environnement approprié. La ministre Marguerite Blais et le CISSS des Laurentides seront contactés, tout comme un groupe de ressources technique (GRT).

Madame la conseillère Dawn Charles et moi aurons la responsabilité d'inventorier les façons de valoriser le Maple Grove dans l'intérêt collectif ainsi que voir à la création d'un milieu de vie qui permettra le maintien des aînées à Mille-Isles et qui favorisera les échanges intergénérationnels. Chacun des membres du conseil jouera un rôle déterminant dans leur champ de compétences pour réaliser l'ensemble des principaux projets de 2019. Vous êtes invités à nous faire part de vos commentaires et à nous soumettre vos noms si vous voulez vous impliquer avec nous pour la réalisation de ces projets.

Meilleures salutations et au plaisir de vous voir et de recevoir vos commentaires.

Michel Boyer, maire



PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

Édition février 2019

LE BUDGET MUNICIPAL POUR 2019

Une fois encore, le conseil municipal a préparé un budget visant à améliorer les services et à limiter l'augmentation des taxes. Cet objectif est devenu de plus en plus difficile à respecter puisque les municipalités se voient confier des responsabilités additionnelles sans toutefois recevoir de compensation financière assurant le respect de ces nouvelles obligations. Il est essentiel que la municipalité continue de tirer parti des subventions, des programmes d'aide financière et des autres possibilités de financement afin d'accroître le pouvoir d'achat de chaque dollar de taxe investi.

Ce que vous devez savoir sur le budget 2019

Le budget de cette année permet à la municipalité de réaliser ses obligations, d'assurer la sécurité de ses citoyens et de maintenir ses infrastructures. Considérant que l'augmentation du nombre de nouvelles propriétés et l'ajustement de la valeur foncière permettent de générer des revenus supplémentaires d'environ 28 000 \$, un effort considérable a été consenti pour minimiser les dépenses. Quoi qu'il en soit, une augmentation des dépenses liée principalement à la finalisation des affaires en cours, la sécurité publique et la gestion des matières résiduelles était inévitable.

Les coûts administratifs ont augmenté de 9%. Cela est principalement dû au coût des services juridiques et à la réorganisation des ressources humaines. Cette dernière a entraîné une augmentation des coûts salariaux dans cette section du budget, mais une diminution des dépenses salariales dans la section des travaux publics. Le budget administratif représente désormais 17% des coûts de fonctionnement totaux, comparé à 11% en 2018.

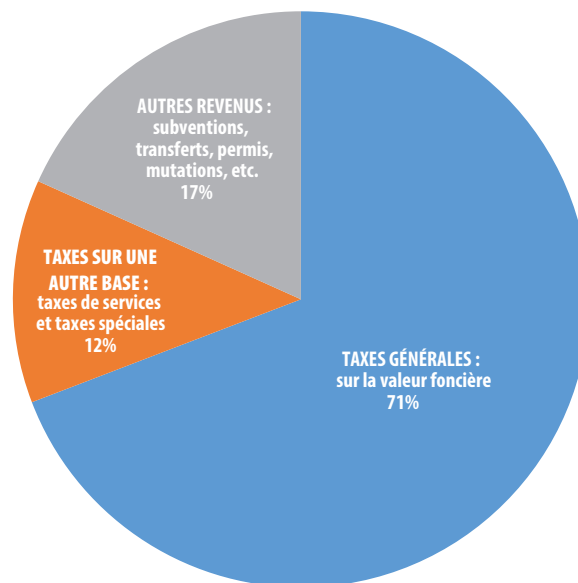
L'augmentation la plus significative est celle du budget de la sécurité publique. Bien que le budget ait augmenté de 111 741 \$, le montant ayant un impact sur les contribuables est seulement de 30 000 \$. Il est dû, en partie, au coût de la location du camion de pompier nécessaire afin de maintenir les normes de sécurité incendie en attendant la livraison des deux véhicules achetés l'année dernière. Les 80 000 \$ restants comprennent les frais d'amortissement des véhicules achetés et les frais de démolition d'immeubles insalubres sur le territoire. Ces frais n'ont aucun impact sur le contribuable. Les frais d'amortissement, représentant - 2% (négatif pour indiquer qu'il est retiré des charges totales) des coûts totaux et, ils sont enlevés des charges globales avant le calcul du taux d'imposition. Le coût de la démolition des bâtiments insalubres est facturé directement à la propriété en tant que taxe spéciale. Par conséquent, même si une dépense est identifiée au budget, un revenu égal est appliqué. Le budget de la sécurité publique représente 14% des dépenses totales en 2019.

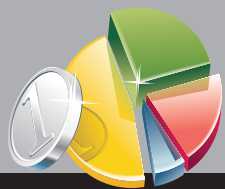
Une légère diminution au budget des travaux publics résulte de la réorganisation de la répartition des salaires entre les départements ainsi qu'au resserrement des dépenses générales basé sur les performances du passé. Le budget des travaux publics, qui représente 23% du budget de 2019, comprend les coûts liés à l'entretien du réseau routier et des infrastructures municipales. Sont également inclus le déneigement, la signalisation, l'éclairage, les contrats accordés pour le balayage des routes et le contrôle de la poussière sur les surfaces en gravier. Les réparations d'infrastructures, telles que les réparations majeures aux chemins Shrewsbury et Tamaracouta, figurent dans le budget d'investissement et ne sont pas comprises dans le budget de fonctionnement.

Les budgets de la santé environnementale et d'urbanisme ont tous deux augmenté en 2019. Les coûts liés aux déchets, au recyclage et au compostage sont en partie responsable de cette augmentation. Les améliorations obligatoires apportées à l'écocentre et pour lesquelles la municipalité est responsable de 28% du coût total, ont également contribué à l'augmentation globale des budgets. Le budget de la santé environnementale reste à 9% du total des charges. Le budget de l'urbanisme représente 7% des dépenses globales.

REVENU	BUDGET	
	2018	2019
TAXES GÉNÉRALES : sur la valeur foncière	2 075 689 \$	2 204 858 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE : taxes de services et taxes spéciales	376 268 \$	359 767 \$
AUTRES REVENUS : subventions, transferts, permis, mutations, etc.	548 251 \$	536 051 \$
TOTAL	3 000 208 \$	3 100 676 \$

SOURCES DE REVENUS

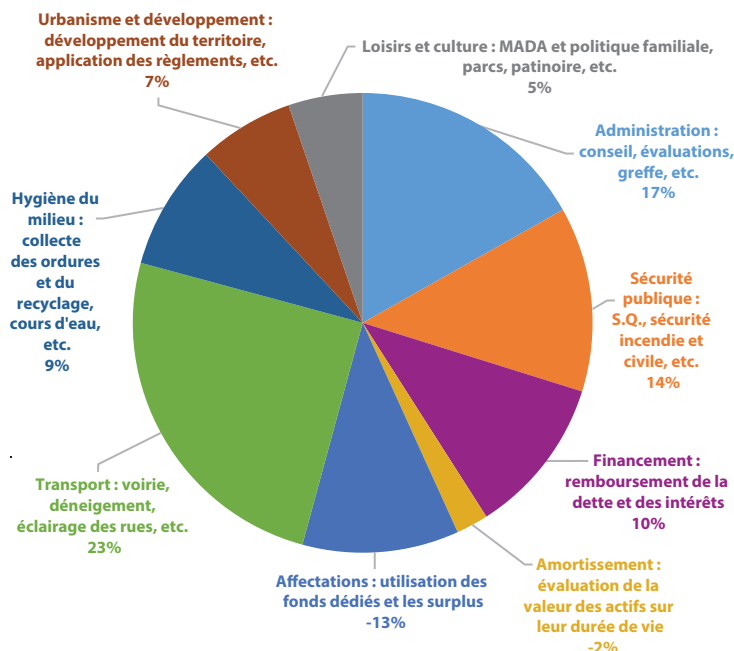




PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

Édition février 2019

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SERVICE



En 2019, la municipalité lancera un appel d'offres pour deux contrats majeurs; le déneigement et la gestion des déchets (ordures, recyclage et matières compostables). Comme pour la plupart des services de cette nature, la dernière année du contrat représente également l'année la plus coûteuse. Ces contrats représentent des dépenses importantes pour la municipalité et il est essentiel que les exigences soient bien spécifiées et équilibrées afin d'assurer des services de qualité au meilleur prix possible. Bien que le processus d'appel d'offres ait peu d'impact sur le budget 2019, il fixera les prix pour les années à venir.

Une diminution du budget des loisirs peut s'expliquer par le retrait des coûts du montant associé à la présentation d'un projet d'infrastructure pour le Maple-Grove. Le conseil municipal s'est chargé d'examiner les possibilités qui permettront à la municipalité de préserver le bâtiment tout en maintenant l'accès public. Le sondage effectué l'année dernière sur les loisirs a contribué à la planification des activités et à l'ajout de services pour l'année à venir, dont la plupart seront financés au moyen des frais d'inscription. Les budgets pour les activités et événements existants, tels que les célébrations de Mille-Isles, sont restés similaires. Le budget des loisirs continue d'occuper 5% des dépenses totales.

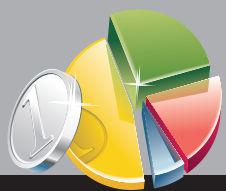
L'utilisation des surplus et de fonds dédiés est un moyen courant de réduire l'impact des charges sur le taux d'imposition global. Un montant de 577 140 \$ provenant des surplus de l'an passé et du fonds de capital a été utilisé pour que le taux d'imposition reste raisonnable en 2019. Cela signifie que 13% des dépenses sont couvertes par les fonds existants. Bien que cette méthode de réduction de l'impact budgétaire sur le contribuable soit souvent utilisée, elle réduit la capacité d'une municipalité à faire face à des dépenses imprévisibles. En outre, sans croissance significative de la valeur des propriétés, cette pratique risque d'entraîner éventuellement des augmentations de taxes.

Tout en essayant de limiter ses dépenses au maximum, la municipalité recherche également des possibilités d'accroître ses revenus et de minimiser ses dépenses.

La municipalité profitera des programmes d'aide financière pour la sécurité publique et déposera des demandes pour des programmes d'amélioration des routes comme elle l'a fait auparavant. Bien que nous attendions toujours le retour du ministère des Transports à propos de l'acceptation de notre plan de réhabilitation du chemin Tamaracouta, nous pouvons confirmer que le projet soumis optimise la qualité des travaux de réfection de la route aux coûts initialement prévus. Les recettes provenant des programmes d'aide financière et des transferts gouvernementaux représentent 8% des recettes totales.

DÉPENSES PAR SERVICE	BUDGET	
	2018	2019
Administration : conseil, évaluations, greffe, etc.	686 697 \$	757 476 \$
Sécurité publique : S.Q., sécurité incendie et civile, etc.	531 307 \$	643 048 \$
Transport : voirie, déneigement, éclairage des rues, etc.	1 020 226 \$	1 019 655 \$
Hygiène du milieu : collecte des ordures et du recyclage, cours d'eau, etc.	361 960 \$	396 847 \$
Urbanisme et développement : développement du territoire, application des règlements, etc.	273 937 \$	293 108 \$
Loisirs et culture : MADA et politique familiale, parcs, patinoire, etc.	213 292 \$	205 177 \$
Financement : remboursement de la dette et des intérêts	454 745 \$	437 888 \$
Amortissement : évaluation de la valeur des actifs sur leur durée de vie	(92 447) \$	(75 383) \$
Affectations : utilisation des fonds dédiés et les surplus	(449 509) \$	(577 140) \$
TOTAL	3 000 208 \$	3 100 676 \$

Le recouvrement des taxes non payées est également une préoccupation. En 2018, la municipalité a été en mesure de récupérer plus de 68 000 \$ de taxes non payées. Elle continuera à travailler avec les contribuables pour faire en sorte que tous aient la possibilité de régler leurs taxes dues.



PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

Édition février 2019

Le budget triennal

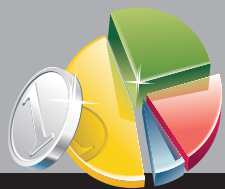
Le budget triennal identifie les projets d'infrastructures sur une période de trois ans (2019, 2020 et 2021). Il identifie également le mode de financement de chaque projet et le nombre d'années nécessaires pour mener à terme les projets les plus importants.

En 2019, la municipalité prévoit investir 873 655 \$ pour renouveler le matériel de bureau, finaliser les travaux de rénovation de l'hôtel de ville et de la salle communautaire, acheter les deux camions de pompiers approuvés en 2018, réparer le garage municipal, aménager des sites appropriés pour les conteneurs de compostage communautaires, terminer les travaux sur le chemin Shrewsbury et acheter du matériel pour le service des incendies. Sur ce montant, 217 000 \$ seront subventionnés, 570 000 \$ seront financés par un emprunt à long terme approuvé en 2018 et 86 565 \$ proviendra du budget des opérations.

BUDGET TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2019, 2020 & 2021 TRIENNIAL BUDGET

BUDGET TRIENNAL/ TRIENNIAL BUDGET	2019	2020	2021	TOTAL 2018-2019-2020			
IMMOBILISATIONS / FIXED ASSETS	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses totales / Total Expenses	Subvention - Surplus / Grant - Surplus	Financement / Financing	TAXE FONCIÈRE / GENERAL TAX
ADMINISTRATION							
Parc informatique / Computer equipment	\$6 130	\$8 500	\$6 000	\$20 630			\$20 630
Aménagement 1262 chemin Mille-Isles (finalisation PIQM, clôture extérieur, étagères, meubles d'entreposage) / Finalisation of PIQM, fencing, shelving and storage	\$37 400			\$37 400	\$5 000		\$32 400
Acquisition de terrain vente pour taxes / Purchase of Land - sales tax							
Ameublement Cuisine : Hôtel de Ville / Kitchen improvements City Hall							
TOTAL	\$43 530	\$8 500	\$6 000	\$58 030	\$5 000		\$53 030
SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY							
Construction caserne / Fire Station construction (signature d'une entente de location pour 5 ans avec Saint-Jérôme/ Signed rental contract with St-Jérôme)							
Génératrice / Generator							
Achat de terrain pour construction d'une caserne/ Land purchase for futur fire station		\$350 000		\$350 000			
Parc informatique (réseau et poste informatique)/ Computer equipment (network and computer equipment)							
Bornes sèches / Dry hydrants							
Machinerie - véhicule / Machinery - Vehicle	\$570 100			\$570 100		\$570 100	
Appareils respiratoires/ Breathing apparatus							
Équipement de sauvetage (tenue de protection, Défibrillateur, panier de sauvetage) / Fire rescue equipment (Bunker suits, defibrillator, rescue basket)	\$21 105			\$21 105			\$21 105
Équipement de communication / communications equipment							
TOTAL	\$591 205	\$350 000		\$941 205		\$570 100	\$21 105
TRANSPORT							
Réfection majeure de différents chemins (TECCQ) / Major repair of various roads (TECCQ)	\$212 830			\$212 830	\$212 000		\$830
Réfection majeure de différents chemins (PIIRL) / Major repair of various roads (PIIRL)		\$1 944 492		\$1 944 492	\$1 458 369	\$486 123	
Montée du Pont Bleue (nouveau chemin) / New infrastructure							
Réparation du chemin Mille-Isles Ouest / Repairs to Mille-Isles Ouest road		\$650 000		\$650 000		\$650 000	
Amélioration du garage municipal (toiture) et plomberie / Improvements to the municipal garage (roof and plumbing)	\$13 100			\$13 100			\$13 100
Parc informatique et communication (radios et réseau informatique garage) / Computer and communication equipment (radios network equipment garage)							
Véhicules / Vehicles							
Machinerie, équipement et outillage / Machinery, equipment and tools							
TOTAL	\$225 930	\$2 594 492		\$2 820 422	\$1 670 369	\$1 136 123	\$13 930
HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONMENTAL HEALTH							
Travaux cours d'eau sans nom / Work within the unnammed watercourse							
PGMR - Investissements / Investments concerning the PGMR							
TOTAL							
URBANISME / URBANISM							
Machinerie et outillage / Machinery and tools							
Ameublement bureau - classement / Office furniture - and classification	\$13 000			\$13 000			\$13 000
TOTAL	\$13 000			\$13 000			\$13 000
LOISIR & CULTURE / LEISURE & CULTURE							
Infrastructures loisirs & culture et salle communautaire (bancs, balançoires et tables) / Infrastructure leisure and culture & Community hall (benches, swings and tables)		\$8 500	\$8 500	\$17 000			\$17 000
Maple Grove - Bibliothèque (plan préliminaire pour dépôt PIQM) / Maple Grove - Library (preliminary plans for PIQM presentation)		\$585 000		\$585 000	\$380 250	\$204 750	
Sentiers forestiers récréatifs / Recreation and forest trails							
Parc Hammond-Rodgers / Hammond-Rodgers Park							
Projet d'habitation pour personnes en perte d'autonomie / Housing project for semi-autonomous people							
TOTAL		\$593 500	\$8 500	\$602 000	\$380 250	\$204 750	\$17 000
GRAND TOTAL	\$873 665	\$3 546 492	\$14 500	\$4 434 657	\$2 055 619	\$1 910 973	\$118 065





PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

Édition février 2019

L'impact sur vos taxes

Globalement, le budget 2019 représente une augmentation de 4,95% du taux de la taxe foncière. Une augmentation de 5 dollars de la taxe environnementale ainsi qu'une augmentation globale des frais d'ordures, de recyclage et de compostage de 16 dollars par unité, augmentent le taux d'imposition global. L'impact est plus important sur les propriétés ayant une faible évaluation et moins sur les propriétés ayant une évaluation plus élevée. Pour la propriété moyenne dans la municipalité, l'augmentation totale de la taxe est comprise entre 5,39% et 5,48%. Le tableau suivant simule les estimations des taxes pour diverses évaluations de propriétés.

2019												
	Taux / Rate	2018			Taux / Rate	2019			Augmentation en \$ / Increase in \$	Augmentation totale en pourcentage / Total percentage increase	Augmentation au niveau de la taxe foncière seulement / increase in property tax only	
Taxes foncières générales / General tax rate	0.5579 \$				0.6091 \$							
Sécurité publique / Public Safety	0.0815 \$				0.0818 \$							
QP MRC & évaluation / MRC & Evaluation	0.1084 \$				0.0939 \$							
TOTAL DU TAUX / TOTAL RATE	0.7478 \$	Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total	0.7848 \$	Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total				
Évaluation municipale / Municipal Assessment												
80 000	598 \$	20 \$	217 \$	835 \$	628 \$	25 \$	233 \$	886 \$	50 \$	6.04%	4.95%	
100 000	748 \$	20 \$	217 \$	985 \$	785 \$	25 \$	233 \$	1 043 \$	58 \$	5.88%	4.95%	
124 700	933 \$	20 \$	217 \$	1 170 \$	979 \$	25 \$	233 \$	1 237 \$	67 \$	5.73%	4.95%	
150 000	1 122 \$	20 \$	217 \$	1 359 \$	1 177 \$	25 \$	233 \$	1 435 \$	76 \$	5.62%	4.95%	
200 000	1 496 \$	20 \$	217 \$	1 733 \$	1 570 \$	25 \$	233 \$	1 828 \$	95 \$	5.48%	4.95%	
250 000	1 869 \$	20 \$	217 \$	2 106 \$	1 962 \$	25 \$	233 \$	2 220 \$	113 \$	5.39%	4.95%	
300 000	2 243 \$	20 \$	217 \$	2 480 \$	2 355 \$	25 \$	233 \$	2 612 \$	132 \$	5.32%	4.95%	
350 000	2 617 \$	20 \$	217 \$	2 854 \$	2 747 \$	25 \$	233 \$	3 005 \$	150 \$	5.27%	4.95%	
371 200	2 776 \$	20 \$	217 \$	3 013 \$	2 913 \$	25 \$	233 \$	3 171 \$	158 \$	5.26%	4.95%	
400 000	2 991 \$	20 \$	217 \$	3 228 \$	3 139 \$	25 \$	233 \$	3 397 \$	169 \$	5.24%	4.95%	
450 000	3 365 \$	20 \$	217 \$	3 602 \$	3 532 \$	25 \$	233 \$	3 790 \$	188 \$	5.21%	4.95%	
500 000	3 739 \$	20 \$	217 \$	3 976 \$	3 924 \$	25 \$	233 \$	4 182 \$	206 \$	5.18%	4.95%	
550 000	4 113 \$	20 \$	217 \$	4 350 \$	4 317 \$	25 \$	233 \$	4 574 \$	225 \$	5.16%	4.95%	
600 000	4 487 \$	20 \$	217 \$	4 724 \$	4 709 \$	25 \$	233 \$	4 967 \$	243 \$	5.15%	4.95%	
650 000	4 861 \$	20 \$	217 \$	5 098 \$	5 101 \$	25 \$	233 \$	5 359 \$	262 \$	5.13%	4.95%	
700 000	5 235 \$	20 \$	217 \$	5 472 \$	5 494 \$	25 \$	233 \$	5 752 \$	280 \$	5.12%	4.95%	
750 000	5 608 \$	20 \$	217 \$	5 845 \$	5 886 \$	25 \$	233 \$	6 144 \$	299 \$	5.11%	4.95%	
800 000	5 982 \$	20 \$	217 \$	6 219 \$	6 279 \$	25 \$	233 \$	6 537 \$	317 \$	5.10%	4.95%	
850 000	6 356 \$	20 \$	217 \$	6 593 \$	6 671 \$	25 \$	233 \$	6 929 \$	336 \$	5.09%	4.95%	
900 000	6 730 \$	20 \$	217 \$	6 967 \$	7 064 \$	25 \$	233 \$	7 321 \$	354 \$	5.08%	4.95%	
950 000	7 104 \$	20 \$	217 \$	7 341 \$	7 456 \$	25 \$	233 \$	7 714 \$	373 \$	5.08%	4.95%	
1 000 000	7 478 \$	20 \$	217 \$	7 715 \$	7 848 \$	25 \$	233 \$	8 106 \$	391 \$	5.07%	4.95%	

L'évolution du taux d'imposition global

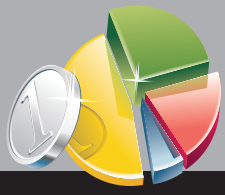
Comme cela a été fait au cours des trois dernières années, les taux d'imposition des services de protection contre l'incendie et le remboursement de la dette ont été isolés du taux d'imposition général. Soucieux d'être aussi transparent que possible et sachant que les investissements dans les services de protection contre les incendies et l'adoption de règlements sur les emprunts influenceront sur ces taux à l'avenir, le conseil souhaite que vous ayez la possibilité de suivre ces taux de plus près.

Ces éléments font partie du taux général et ne constituent pas de nouveaux éléments de taxe.

En conclusion

Le budget 2019 a été établi afin de minimiser l'impact de l'augmentation des dépenses sur le contribuable tout en garantissant des services de qualité. Le conseil a clairement indiqué son désir de maintenir une qualité de vie abordable pour tous les contribuables il continue de rechercher des opportunités d'augmentation des revenus afin de réduire votre fardeau fiscal.

Toutes les questions concernant le budget sont les bienvenues et peuvent être adressées au maire ou à la directrice générale et secrétaire-trésorière.



PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

Édition février 2019

Paiement de taxes 2019

Les contribuables de Mille-Isles peuvent payer leurs taxes de plusieurs façons : au bureau municipal, par chèques postdatés, Interac ou par cartes de crédit. Notez que les cartes Visa, MasterCard et Discovery sont acceptées. Pour payer par téléphone avec une carte de crédit, la municipalité doit avoir reçu le formulaire d'autorisation approprié (pour chaque date de paiement). Les contribuables peuvent également payer leurs taxes au guichet automatique, par opérations bancaires téléphoniques ou Internet. Pour plus d'informations à ce sujet ou sur la façon d'obtenir le formulaire d'autorisation, contactez-nous au 450-438-2958.

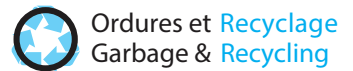
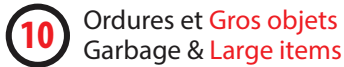
Les services de paiement peuvent différer selon l'institution financière. Utilisez le numéro de matricule "ROLL NO." situé en haut au centre de votre relevé de taxe et veillez à inclure tous les zéros. Suivez les instructions données par votre banque pour inclure ou non des tirets.

- **Premier versement : 22 mars 2019**
- **Deuxième versement : 21 juin 2019**
- **Troisième versement : 20 septembre 2019**

Veillez noter que des frais de 5 \$ seront appliqués pour chaque avis de retard.

Paiement par Internet

Une fois vos données saisies, nous vous recommandons de vérifier que le numéro de matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes municipales. Cela garantit que votre paiement nous parvient correctement. C'est à vous de vérifier si nous avons bien reçu votre paiement.



Février / February

D/S L/M M/T M/W J/T V/F S/S

Mars / March

D/S L/M M/T M/W J/T V/F S/S

Avril / April

D/S L/M M/T M/W J/T V/F S/S

						1	2										
3	4	5	6	7	8	9											
10	11	12	13	14	15	16											
17	18	19	20	21	22	23											
24	25	26	27	28													

						1	2										
3	4	5	6	7	8	9											
10	11	12	13	14	15	16											
17	18	19	20	21	22	23											
24	25	26	27	28	29	30											

7	8	9	10	11	12	13											
14	15	16	17	18	19	20											
21	22	23	24	25	26	27											
28	29	30															

31



INFORMATION

Édition février 2019

CHAUFFEZ EN TOUTE SECURITÉ

Voici quelques règles de base qui vous aideront à éviter les blessures ou les pertes matérielles causées par une utilisation imprudente ou une mauvaise installation des unités de chauffage.

- Consultez un expert en chauffage pour choisir le système le plus économique, efficace et sécuritaire pour votre foyer.
- Ne tentez pas d'installer vous-même votre système de chauffage. Faites appel à un technicien certifié.



Électricité

Le chauffage électrique comprend les plinthes chauffantes, les appareils portatifs et les systèmes à air pulsé.

- Les rideaux ne doivent pas toucher aux plinthes électriques.
- Les radiateurs électriques portatifs sont conçus comme une source de chauffage d'appoint pour les petits espaces.
- Les appareils de chauffage électriques doivent être bien entretenus. Les câbles dénudés et les prises de courant mal fichées peuvent provoquer des incendies.
- N'enlevez jamais la troisième pointe d'une fiche triphasée. Ne repliez pas cette pointe pour insérer la fiche dans une prise de courant à deux douilles. La troisième pointe sert à mettre à la terre l'appareil ou le radiateur.
- N'utilisez jamais de rallonge pour un radiateur électrique ou tout autre gros appareil ménager.
- N'utilisez jamais un séchoir à cheveux ou à linge pour chauffer votre maison.
- N'utilisez jamais un séchoir à cheveux sous les couvertures pour réchauffer votre lit, vous risquez d'y mettre le feu !
- Tenez les couvertures et les jouets loin des plinthes chauffantes.

Combustible liquide

Les radiateurs à combustible liquides, tels les fournaies à l'huile et les radiateurs indépendants, comportent des risques qui peuvent être évités.

- Le combustible doit être entreposé dans un contenant ou un réservoir approuvé.
- Votre fournaise doit être entretenue régulièrement par un technicien certifié pour assurer un fonctionnement efficace et sécuritaire.
- Les radiateurs à combustible liquide doivent être surveillés continuellement. Ils représentent un danger pour les enfants et les animaux.
- Utilisez uniquement le combustible indiqué par le fabricant.
- Ne remplissez jamais un appareil à l'intérieur ou s'il est chaud.
- Les radiateurs doivent être à une distance sécuritaire des combustibles.
- Ne faites jamais sécher de vêtements au-dessus ou près des radiateurs.

Alimentation au gaz

- Les événements doivent être vérifiés souvent afin de prévenir tout blocage.
- Les radiateurs au gaz portatifs ne devraient jamais être installés dans des zones mal aérées où des vapeurs toxiques de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler.
- Il faut une source d'air frais pour utiliser un appareil de chauffage au gaz.

Combustible solide

Un système de chauffage à combustible solide peut être alimenté au bois, aux granules ou aux pastilles de combustible.

- Ne choisissez pas un appareil de chauffage trop gros. Choisissez celui qui convient à l'espace que vous désirez chauffer.
- L'appareil de chauffage doit être bien installé selon les directives du fabricant pour assurer l'espace de dégagement requis.
- Ne faites jamais sécher du bois humide sur un poêle à bois. Gardez le bois recouvert dans un endroit sec et aéré.
- Assurez-vous que les cendres sont disposées de façon sécuritaire c'est-à-dire loin de tout bâtiment.
- Vérifiez souvent votre poêle à combustible solide pour déceler tout défaut, par exemple des fissures et des bosses.





URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Édition février 2019

RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2018

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement est heureux de vous exposer le bilan des réalisations de l'année 2018.

C'est un total de 250 permis qui ont été émis durant l'année, comparativement à 251 en 2017, 140 en 2016, 193 en 2015 et 173 en 2014.

Conjointement avec le Comité consultatif d'urbanisme, le Service a analysé 23 dossiers en lien avec le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et il a analysé 24 demandes de dérogations mineures. Le Service a émis 15 permis de construction neuve, comparativement à 8 en 2017, à 12 permis en 2016 et à 5 permis en 2015.

L'été dernier, le Service de l'urbanisme et de l'environnement avait une employée étudiante, Christine Amyot-Cantin, qui a fait une tournée du territoire afin de discuter avec vous de matières résiduelles, faire la promotion du compostage et des bonnes pratiques en terme de recyclage. Également, la municipalité s'est inscrite au programme « Ville amie des monarques » en prenant des mesures particulières pour aider à sauver des papillons monarques.

Sachez que c'est un plaisir de vous servir et que nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions ou vous accompagner dans vos projets. Vous pouvez également bénéficier des services de Nathalie Bouchard, biologiste, pour vous aider dans vos questions reliées à l'environnement.

Si vous souhaitez vous impliquer de quelconque façon auprès de la municipalité, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

Bonne année 2019 et au plaisir de vous croiser !

Andrée-Ann, Nathalie et David

PELLETAGE DE LA NEIGE

La Municipalité tient à vous rappeler que le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur la voie publique constitue une nuisance, et est prohibé.

Toute personne qui contrevient à cette disposition commet une infraction et est passible d'une amende en plus de nuire aux opérations de déneigement et aux interventions du service de sécurité incendie.

STATIONNEMENT INTERDIT → DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL ←

Prenez note que votre véhicule doit être stationné à l'intérieur des limites de votre propriété, dans un espace prévu à cet effet. Le respect de cette consigne vous évitera une contravention ou un remorquage.

D'ailleurs, tous les espaces de stationnement doivent observer une marge de recul pour éviter d'empiéter en tout ou en partie dans la voie publique. La Municipalité ne sera pas responsable des dommages qui pourraient être causés à votre véhicule si vous ne respectez pas cette consigne.

INFORMATION

URGENCE : 911

Conseil municipal



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



Danielle Parent, siège no 1
Environnement
dparent@mille-isles.ca
Poste 2622



Francis Léger, siège no 2
Sécurité publique
fléger@mille-isles.ca
Poste 2623



Howard Sauvé, siège no 3
Urbanisme
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2624



Cassandre Lescarbeau, siège no 4
Communication
clescarbeau@mille-isles.ca
Poste 2625



Julie Léveillée, siège no 5
Loisirs et vie communautaire
jleveillee@mille-isles.ca
Poste 2626



Dawn Charles, siège no 6
Voirie et infrastructure
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627

Services municipaux 450 438-2958 Adresse postale : 1262 chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, J0R 1A0
Adresse physique temporaire: 988-A, boulevard de la Salette, Saint-Jérôme, J5L 2K1 (secteur Bellefeuille)

- **Sarah Channell**
Directrice générale et secrétaire-trésorière
schannell@mille-isles.ca
Poste 2620
- **Alain Charbonneau**
Directeur du service incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
Poste 2603
- **Nathalie Bouchard**
Inspectrice en environnement
nbouchard@mille-isles.ca
Poste 2608
- **Jean-François Germain**
Directeur aux travaux publics
jfgermain@mille-isles.ca
Poste 2612
- **Marie Poupier**
Directrice générale adjointe
mpoupier@mille-isles.ca
Poste 2611
- **Christine Slight**
Technicienne administrative
cslight@mille-isles.ca
Poste 2600
- **David Roy**
Inspecteur en bâtiment
droy@mille-isles.ca
Poste 2607
- **Andrée-Ann LaRocque**
Directrice du service de l'urbanisme et de l'environnement
alarocque@mille-isles.ca
Poste 2602
- **Sonia Legault**
Commis à la comptabilité
comptabilite@mille-isles.ca
Poste 2601
- **Jean-François Hamilton**
Responsable des communications et des loisirs
jfhamilton@mille-isles.ca
Poste 2610

INFOLETTRE
MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : www.mille-isles.ca

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2019

- 9 janvier
- 3 avril
- 3 juillet
- 2 octobre
- 6 février
- 1 mai
- 7 août
- 6 novembre
- 6 mars
- 5 juin
- 4 septembre
- 4 décembre



PATROUILLE CANINE A. ROY

1-800-950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

ÉCHEC AU CRIME :

Tout individu détenant des informations à fournir sur tout type de crime est invité à communiquer avec Échec au crime par téléphone au **1-800-711-1800** ou en ligne au www.echecaucrime.com.

Le service est simple, rapide et surtout, 100% anonyme.

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours par semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada (lundi)
- Fête du travail
- Action de grâces
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

SOS TRAVAUX PUBLIC 1 855 599 2486